

Gestion des salles et maisons de village (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Gestion des salles et maisons de village	Fiche n° IM-1.01
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

GESTION DES SALLES ET MAISONS DE VILLAGE

1. Description du projet

Le projet consiste à améliorer la gestion des salles et maisons de village.

Pour ce faire, les quatre axes d'intervention sont :

- **Mener une réflexion sur la gestion des salles pour les optimiser et les pérenniser ;**
- **Désigner des organisateurs et responsables permanents pour animer les salles de village ;**
- **Encourager les occupations spécifiques et particulariser les maisons de village au niveau des équipements et des services ;**
- **Mettre en place une plateforme en ligne pour une meilleure gestion des salles et maisons de village.**

L'efficacité de ces actions passera par une bonne communication auprès de la population.

2. Justification du projet

Malgré la présence de plusieurs salles de village (dont 4 réalisées dans le cadre du 1^{er} PCDR), les citoyens ont fait ressortir un manque, une inadaptation et/ou insalubrité de certaines infrastructures non encore aménagées (notamment le fait que certaines sont peu mises à la disposition des habitants). Il apparaît, après discussion, qu'un soutien global à la vie associative est nécessaire pour sa pérennisation.

Lors des consultations villageoises, les participants ont ainsi mis en évidence ;

- Un manque de lieux de rencontre (autour de la culture, un club pour les aînés, un point de rencontre pour les jeunes).
- Des maisons de village qui n'ont pas les infrastructures adaptées pour certaines associations, qui sont insalubres ou qui présentent des manques.

Face à la difficulté de recruter des bénévoles, la gestion des salles de village peut poser problème, car elle repose sur un nombre de plus en plus restreint de personnes. Les salles sont communales et gérées par un comité de gestion. Les conditions qui lient les gestionnaires des salles et la Commune seront revues afin d'apporter plus de souplesse et une certaine uniformisation dans leur fonctionnement.

Le but est bien sûr de faire vivre au maximum toutes les salles de village, sans concurrence entre elles. C'est pourquoi une réflexion sera menée pour les rendre complémentaires au niveau des équipements ou des services.

Effets directs et multiplicateurs

- Optimisation de l'utilisation des différentes infrastructures
- Pérennisation des associations et comités
- Renforcement de la visibilité des acteurs et services communaux renforcés
- Dynamisation des infrastructures existantes
- Amélioration du sentiment d'appartenance et d'identité communale
- Liens sociaux entre habitants permanents favorisés

- Renforcement des services offerts et satisfaction des habitants
- Développement d'activités culturelles coordonnées
- Echanges entre les villages

Interactions avec d'autres fiches-projets du PCDR

- IM-1.05 : Soutien à la vie associative
- IM-2.01 : Soutien au développement de l'emploi local
- IM-3.09 : Renforcement des liens entre les générations et les villageois

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant en compte de l'évolution démographique de la commune

1.1. En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité

2. Développer la convivialité et la cohésion sociale sur le territoire communal

2.1. En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux

Liens avec les autres politiques communales et supra-communales :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.I.1 Être une commune où il fait bon vivre ➤ O.S.I.4 Soutenir les salles de village et les associations
Plan de Cohésion Sociale (2020-2025)	Epanouissement culturel et social Participation citoyenne

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Amélioration du cadre de vie et de la convivialité au sein de la commune
ENVIRONNEMENTAL	☹ Pas d'impact
ÉCONOMIE	★ Pérennisation des associations

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	Objectif 8 - Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous – reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun.e un emploi décent et de qualité.
---	--

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Réhabiliter et planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu’elles puissent offrir à tous des opportunités d’emploi, un accès aux services de base, à l’énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l’utilisation des ressources et réduisant les impacts environnementaux.</p>
---	--

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Neufchâteau
- **Partenaires :** Associations de gestion, CLDR, Maison des Associations et du Bénévolat de Bastogne

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :

Afin que les services offerts par les salles et maisons de village soient optimisés, la CLDR a proposé que le projet soit prioritaire, à réaliser dans les 3 ans, le plaçant ainsi en lot 1.

État du dossier :

Sans objet

Programme des travaux et/ou aménagements :

Réflexion sur la gestion des salles :

- Créer un groupe de travail composé des gestionnaires des différentes salles et de la Commune pour optimiser et pérenniser la gestion des salles de village.
- Revoir le contrat de location qui lie les gestionnaires des maisons de village et la Commune (avec éventuellement l’accompagnement d’un représentant de la Maison des associations et du bénévolat de Bastogne). Une question à traiter sera de savoir si le remboursement d’une part des locations représente un obstacle au développement d’activités.
- Remettre les salles davantage à disposition des habitants.
- Optimiser l’occupation pour les activités du village ou celles organisées par les villageois (priorités dans les réservations).
- Créer et soutenir les activités permettant aux salles communales et aux maisons de village de devenir des lieux de solidarité et d’espace numérique, notamment en y installant une connexion Internet.

Occupations spécifiques :

- Etablir un répertoire de toutes les salles communales et de leur équipement, régulièrement mis à jour.
- Spécifier chaque maison de village en termes d'infrastructures afin de se distinguer et d'offrir un maximum de services à la population (optimisation de l'occupation). Cela permet de répondre à un maximum de besoins, sans introduire de la concurrence.

Plateforme en ligne :

- Mettre en ligne un calendrier partagé avec plusieurs accès pour introduire les activités et occupations des salles afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités par localisation
- Créer des outils pour faciliter la gestion de la location des salles (prix, conditions, tarif nettoyage, tableau de capacité, surfaces, etc.).

Planification :

Sans objet

Démarches administratives à réaliser :

- Revoir le contrat qui lie les gestionnaires des maisons de village et la Commune
- Mettre en place une plateforme

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé :

- Engagement sur base de volontariat (ou non) de personnes en charge de la gestion des salles et des maisons de village.

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Moyen humain (0,2 ETP)	12.500 € /an	Commune
Mise en place d'une plateforme en ligne de gestion	20.000 €	
Réaménagement des salles pour qu'elles répondent aux besoins de la population	30.000 €	
Total (TTC) - Hors moyens humains	50.000 €	

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Etablir un répertoire de toutes les salles communales et de leur équipement	1	Commune
Mise en place d'une plateforme en ligne pour une meilleure gestion des salles et maisons de village	1	Commune

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Taux d'occupation des salles et maisons de villages par les habitants	50%	Commune
Salles et maisons de villages ayant une spécificité/singularité	3	Commune
Taux de satisfaction des habitants par rapport aux espaces de rencontre mis à disposition	75%	Enquête

10. Annexes

Plusieurs salles communales, paroissiales et associatives sont présentes sur le territoire :

- Cercle « Saint Donat » à Grandvoir ;
- Buvette du football à Grandvoir ;
- Cercle « Chez Nous » à Montplainchamps ;
- Salle « Le Carrefour » à Hamipré ;
- Maison de village à Lahérie ;
- Cercle Saint Étienne à Longlier ;
- Buvette du football à Longlier ;
- Salle « Les Sorbiers » à Massul ;
- Maison de village à Namoussart ;
- Buvette du football à Namoussart ;
- Salle « Moulin Klepper » à Neufchâteau ;
- L'Espace 29 à Neufchâteau ;
- Salle « Institut Saint Michel » à Neufchâteau ;
- Buvette du football à Neufchâteau ;
- Salle « Les Joyeux Lurons » à Petitvoir ;
- Buvette du football à Petitvoir ;
- Maison de village à Tournay ;
- Salle « Les Aubépines » à Tronquoy-Respelt ;
- Buvette du football à Warmifontaine ;